SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine…

Une semaine programmée de lutte contre le harcèlement scolaire pour une prise de conscience d'un phénomène à forme multiple qui brise la jeunesse de beaucoup d'enfants… Une polémique grandissante autour du dossier « Éducation » du Figaro Magazine : de nombreuses réactions dénoncent une attaque contre l'organisation du système éducatif en France et contre ceux sur lesquels ce système repose sur le terrain, les enseignants. Du « profbashing » au schoolbashing », certains médias plongent notre École dans un vertige de désamour honteux. Celle-ci souffre assez d'une déconsidération de la société sans qu'elle soit davantage humiliée par la publication de telles provocations. En quoi est-ce constructif ? Si ce n'est à entamer encore plus le moral de l'ensemble des personnels et accroitre l'hémorragie des démissionnaires. Et pourtant, pourtant, le Sénat reconnaît la dégradation du métier dans un rapport sur le budget de l'Éducation. Alors qu'attendent-ils pour redresser la barre ? Mais où sont-ils les jours heureux ?

- **TOUTEDUC /**

Article 1 : … La cour des comptes liste les manques de la formation à la citoyenneté, 22/11/21 .....p.2
Article 2 : Heures supp. des AED : les organisations syndicales unanimes pour boycotter, 19/11/21 p.2

- **LE CAFE PEDAGOGIQUE /**

Article 3 : Clash en CTM sur les remplacements, 22/11/21 ..... p.2
Article 4 : Appel à la grève à la centrale, 18/11/21 ..... p.2
Article 5 : Bientôt un "comité d'entreprise" pour les professeurs ?, 23/11/21..... p.3
Article 6 : Sébastien Canet : Où va l'enseignement de technologie ?, 18/11/21..... p.3
Article 7 : Cnesco : Success stories pour les réformes ?, 18/11/21 ..... p.3

- **VOUSNOUSILS /**

Article 8 : Lutte contre le harcèlement scolaire : E Macron lance une application…, 18/11/21 … p.3

- **LE MONDE /**

Article 9 : Pour les jeunes enseignants, « le choc a toujours lieu entre l'idéal du métier et le réel », 22/11/21 .. p.4
Article 10 : Les démissions d'enseignants augmentent et l'EN n'arrive pas à répondre…, 22/11/21 ..p.4

- **FRANCE INTER /**

Article 11 : JM Blanquer a inauguré hier un « think tank » pour lutter contre le « Wokisme »…, 17/11/21..p.4

- **FRANCE INFO /**

Article 12 : …la Belgique, un refuge pour les étudiants recalés de Parcoursup, 17/11/21 ..... p.4

- **L'EXPRESS /**

Article 13 : Retraites : combien le report de l'âge de départ va rapporter…, 22/11/21 ..... p.4

- **LES ECHOS /**

Article 14 : Budget : les ministères gagnants et les perdants du quinquennat, 21/11/21p.5
Article 15 : « Environ 100.000 emplois seraient menacés par une 'grande' Sécurité sociale », 18/11/21 . p.5

- **RESEAU ECOLE ET SOLIDARITE - MGEN /**

Rapport, Baromètre International de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation, 2021 ..... p.5

- **DEPP /**

Note d'Information n° 21.38, 161 milliards d'euros consacrés à l'éducation en 2020…, 11/21 p.6

- **PARUTIONS OFFICIELLES p.6**

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021

TOUTEDUC

Article 1 : "Monodisciplinarité des professeurs, contrainte des programmes, généralisation du SNU "peu crédible"... La cour des comptes liste les manques de la formation à la citoyenneté, 22/11/21

"Si une politique d'éducation à la citoyenneté reste à construire, c'est avant tout parce qu'elle souffre d'un empilement de ses dispositifs, d'une mobilisation insuffisante des principaux acteurs appelés à la mettre en œuvre, de difficultés pour toucher certains publics ayant de réels besoins mais demeurant difficilement accessibles, d'un manque de ciblage des objectifs évaluables à atteindre et d'une absence de chiffrage de certains dispositifs, comme le projet de généralisation du SNU", explique la Cour des comptes dans son rapport d'octobre 2021 dédié à la formation à la citoyenneté.
Elle ajoute avoir, grâce à une enquête de terrain pu "observer le **désarroi de nombreux enseignants face aux attaques contre la laïcité et leur difficulté à y répondre** alors que c'est le domaine où l'appui des instances académiques et nationales est le plus ancien et le mieux structuré", ajoutant que "la multiplication des personnes et/ou structures dédiées à certains aspects (égalité filles-garçons, mémoire, etc...) dans les rectorats ne peut suffire". D'où les difficultés provenant d'une "insuffisante formation initiale et continue des enseignants sur ces sujets, et de l'organisation inadaptée des échelons académiques et départementaux pour les soutenir".
Soulignant "les difficultés à faire cheminer les élèves d'aujourd'hui dans le parcours citoyen", pour la Cour des comptes l'organisation scolaire comprend également de nombreux freins qui en brident l'apprentissage : "monodisciplinarité des professeurs, contrainte des programmes, faible poids de l'enseignement moral et civique (EMC) dans les emplois du temps, absence d'horaire et de programme pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI), dispositif d'évaluation très incomplet, manque de considération de la part des inspecteurs et d'une partie des personnels d'encadrement et de direction." (...)

- **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « La Cour des Comptes critique la formation citoyenne de l'EN », 24/11/21

Article 2 : Heures supplémentaires des AED : les organisations syndicales unanimes pour boycotter, 19/11/21

"Les organisations FSU, UNSA Éducation, **FNEC-FP-FO**, Sgen-CFDT, CGT Éduc'action et SNALC ont pris la décision de boycotter le CTMEN reconvoqué (c)e vendredi 19 novembre 2021. Une nouvelle fois, après un vote défavorable unanime, le ministère propose aux élues et élus du comité technique ministériel de l'ÉN le même texte, sans nouvelle concertation ni évolution du texte."
Ce projet de décret prévoit que "des heures supplémentaires peuvent être effectuées, avec leur accord, par les assistants d'éducation, en sus du temps de service défini par leur contrat de travail".
Les organisations syndicales "dénoncent un dialogue bloqué sur les conditions de travail des assistantes et assistants d'éducation, comme sur de très nombreux autres sujets".

Le café pédagogique

Article 3 : Clash en CTM sur les remplacements, 22/11/21

C'est assez rare pour être souligné. Le 19 novembre, tous les syndicats (Snes Fsu, Se-Unsa, **FO**, Sgen Cfdt, CGT, Snalc) ont refusé de siéger en comité technique ministériel (CTM). Si le motif donné en commun relève de l'absence de discussion, la question posée interroge sur les arrière spensées du ministère en matière de remplacement des professeurs.

Article 4 : Appel à la grève à la centrale, 18/11/21

Après la manifestation la grève. Le 12 octobre des enseignants affectés à l'administration centrale du ministère manifestaient devant le cabinet de JM Blanquer. Leur objectif : garder le statut

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021

d'affecté qui garantit leur poste et est plus avantageux pour leur carrière. Le ministère veut leur imposer un statut de détaché par application d'une note de service de novembre 2019. Le syndicat **FO** de la "centrale" appelle les enseignants de l'administration centrale à faire grève le 23 novembre pour défendre ce statut. (...)

Article 5 : Bientôt un "comité d'entreprise" pour les professeurs ?, 23/11/21

C'était l'engagement n°5 du Grenelle de l'éducation : "développer une offre de prestations culturelles, sociales, sportives, touristiques et de loisir à destination de tous les personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports". JM Blanquer avait annoncé sa mise en place en novembre et lui a trouvé son nom : Préau. L'association a été crée en juin 2021 avec son siège au 110 rue de Grenelle. En octobre JM Blanquer a nommé à sa tête une inspectrice générale qui animait le Grenelle. Problème : un vari comité d'entreprise n'est pas une association. C'est une structure gérée par les représentants du personnel et il ne semble pas que ce soit ce modèle que souhaite encourager JM Blanquer. (...)

Article 6 : Sébastien Canet : Où va l'enseignement de technologie ?, 18/11/21

L'Académie des technologies vient de publier un rapport sur l'enseignement de la technologie au collège. Elle fait des constats sur la situation de cet enseignement et propose des pistes d'amélioration pour « revaloriser un domaine d'études trop souvent négligé, et pour redonner aux jeunes - en particulier aux jeunes femmes - de l'attrait à la technologie et à ses filières de formation ». Avec certains partis pris polémiques ? Lecture du rapport par Sébastien Canet, professeur de technologie au lycée Livet à Nantes... (...)

Article 7 : Cnesco : Success stories pour les réformes ?, 18/11/21

Après deux journées assez sévères sur la difficulté de légitimer les réformes éducatives, la troisième journée de la conférence de comparaisons internationales du Cnesco a été celle des Success Stories. Au Chili, en Belgique des exemples de réformes abouties car acceptées et légitimées ont été donnés. Avec une affirmation : la légitimation est indispensable y compris aux yeux des enseignants. Des expériences transposables ?

vousnousils
l'e-mag de l'éducation

Article 8 : Lutte contre le harcèlement scolaire : E Macron lance une application et une sensibilisation aux réseaux sociaux, 18/11/21

Le Président de la République a annoncé ce jeudi 18 novembre de nouvelles mesures pour faire barrage au harcèlement scolaire.

En cette **journée de lutte contre le harcèlement scolaire**, Emmanuel Macron a annoncé sur Twitter de nouvelles mesures pour contrer ce fléau.

Que la honte change de camp ! pic.twitter.com/U4983ZChwx

— Emmanuel Macron (@EmmanuelMacron) November 18, 2021

Le **Président de la République** a notamment évoqué le lancement, en février 2022, de l'application 3018. Cette application permettra aux victimes ou témoins de harcèlement de partager une capture d'écran de la situation afin que celle-ci « soit encore mieux accompagnée ». Elle viendra en complément du numéro gratuit 3018 dédié à l'accompagnement des victimes de **cyber-harcèlement**. (...)

Le Président a aussi souhaité renforcer les maisons des adolescents, les points d'accueil écoute jeunes, les « lieux physiques avec des personnes qui sont là pour recevoir la parole ». (...)

- **A lire aussi :** *Marianne*, « Harcèlement scolaire : « l'agresseur et la victime se ressentent souvent comme différents », 18/11/21

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021

Le Monde

Article 9 : Pour les jeunes enseignants, « le choc a toujours lieu entre l'idéal du métier et le réel », 22/11/21

Selon la sociologue Françoise Lantheaume, les conditions d'entrée dans le métier sont très difficiles pour nombre de jeunes enseignants, qui mettent du temps à s'acclimater à la réalité de la profession. Françoise Lantheaume, sociologue, chercheuse en sciences de l'éducation à l'université Lyon-II, est la co-auteure de *Durer dans le métier d'enseignant* (Academia-L'Harmattan, 2019). Elle rappelle que le mouvement de démissions à l'école n'est pas *« propre à la France »,* avant d'en analyser les raisons et l'impact au sein d'un secteur de plus en plus *« hétérogène »*. (…)

Article 10 : Les démissions d'enseignants augmentent et l'Éducation nationale n'arrive pas à répondre à ce malaise, 22/11/21

Des stagiaires qui renoncent, des professeurs qui partent…Rapportés au total de 800 000 enseignants, ces départs ne pèsent pas grand-chose. Mais d'année en année, ils se font de moins en moins rares.

« De plus en plus nombreux », concède-t-on rue de Grenelle, sans livrer le détail de ces démissions précoces (de stagiaires), pour l'année écoulée. Elles représentaient, déjà, la moitié du total il y a trois ans. Celles émanant de professeurs titulaires sont, en revanche, bien documentées : le ministère de l'EN en a comptabilisé **1 554 en 2019-2020 et même 1 648 en 2020-2021**, selon des chiffres communiqués par JM Blanquer lors d'une audition au Sénat le 3 novembre.

Rapportés au total de 800 000 enseignants, ces départs ne pèsent pas grand-chose. Mais d'année en année, ils se font de moins en moins rares : le service statistique ministériel en recensait environ 400 parmi les enseignants en poste en 2012-2013 ; ils ont plus que triplé pour atteindre 1417 en 2018. (…)

- **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « Crise du recrutement et retraités », 24/11/21

Article 11 : Jean-Michel Blanquer a inauguré hier un « think tank » pour lutter contre le « Wokisme »…, 17/11/21

Vous comprenez vraiment ce que vous venez de dire, Nicolas ? Pas du tout, c'est bien ce qui me semblait. Pourtant c'est un fait, relaté par les titres des journaux : *« Blanquer crée un think thank pour lutter contre l'idéologie woke et il propose de revenir à l'apprentissage du latin et du grec. »* Excellente idée, c'est grâce à la racine des mots qu'on va peut-être finir par piger ce qu'il essaye de nous dire… (…)

franceinfo:

Article 12 : "Ici, on m'a laissé ma chance" : la Belgique, un refuge pour les étudiants recalés de Parcoursup, 17/11/21

Ni sélection, ni quotas, un large choix de formation et une bonne ambiance… L'Université libre de Bruxelles attire de plus en plus d'étudiants frustrés par le système français et ses concours. (…)

- **A lire aussi :** *L'Express*, « Etudes à l'étranger : le plan B des déçus de Parcoursup », 08/11/21

L'EXPRESS

Article 13 : Retraites : combien le report de l'âge de départ va rapporter aux finances publiques, 22/11/21

Chaque semaine, Agnes Verdier Molinié, directrice de l'IFRAP, passe au crible une mesure au coeur du débat de la présidentielle. Cette semaine, les propositions des candidats de droite sur les retraites

Les propositions sur la table

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021

Les candidats à la présidentielle dans le cadre de la primaire de la droite et du centre sont tous alignés **: il faut repousser l'âge de départ à ma retraite** ! 64 ans en 2027 pour Xavier Bertrand ; 65 ans en 2027 pour Eric Ciotti, en 2028 pour Valérie Pécresse. Quant à Philippe Juvin et Michel Barnier, ils prônent tous les deux un recul de l'âge de départ à 65 ans en 2030. Evidemment, l'argument est celui des économies puisque les retraites représentent le principal poste de dépenses sociales. Cela permet déjà pour tous de cranter au minimum une économie de près de 14 milliards d'euros par an en fin de quinquennat en 2027. (...)

Les Echos

Article 14 : Budget : les ministères gagnants et les perdants du quinquennat, 21/11/21

L'exécutif aurait laissé filer la dépense publique de 65 milliards d'euros sur le quinquennat par rapport à ce qu'il avait promis en 2017, selon les calculs du rapporteur général du budget au Sénat. Seules les missions « Cohésion des territoires » et « Travail et emploi » auraient véritablement perdu en crédits sur 5 ans. (...)

- **A lire aussi :** *Le Café Pédagogique*, « Le réquisitoire du Sénat sur la dégradation du métier enseignant », 23/11/21

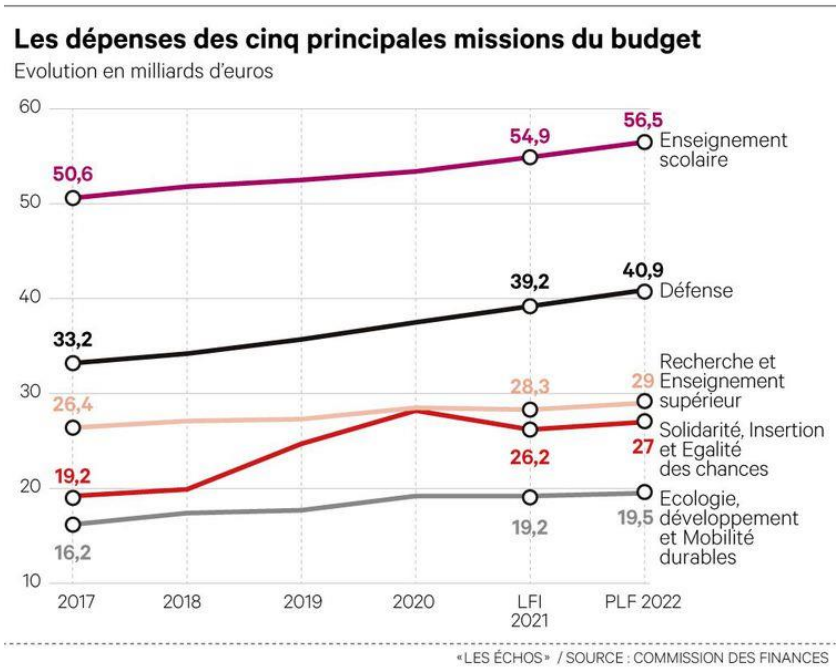

Article 15 : « Environ 100.000 emplois seraient menacés par une 'grande' Sécurité sociale », 18/11/21

Florence Lustman, la présidente de la Fédération française de l'assurance (FFA), affiche son opposition au projet d'extension du champ d'intervention de la Sécurité sociale proposé par le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM). L'instance, à laquelle siège la FFA notamment, se réunit ce jeudi. Pour la patronne des assureurs, son projet de « grande sécu » est fondé sur une étude mal ficelée et ouvrirait la porte à un système « à deux vitesses ». (...)

- **A lire aussi :** *Le Point*, « Pourquoi le scénarion de la 'grande sécu' est exploré », 24/11/21

Rapport, Baromètre International de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation, 2021

Introduction

• Date de diffusion de l'enquête : mai-juin 2021.

• Canal de diffusion : questionnaire internet relayé par la MGEN, l'UNSA-Education, le SE-UNSA, l'EN3S, l'Adosen, L'ESPER, Essentiel et la Chaire UNESCO Education & Santé.

• Enseignants répondants : 3 646 enseignants.

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021

• Redressement : par pondération prenant en compte le genre, la classe d'âge et le degré d'enseignement. Toutes les statistiques présentées dans la suite sont pondérées. (…)

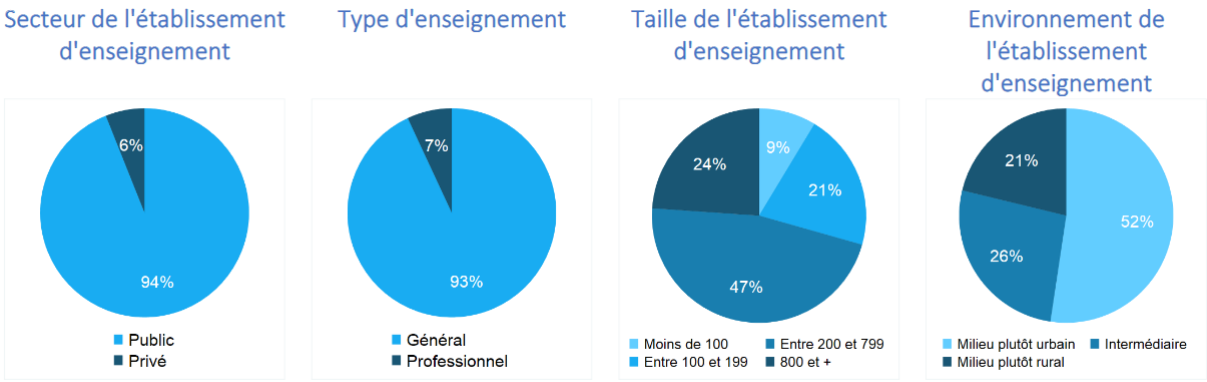

Source : Baromètre International santé/bien-être du Personnel de l'éducation, RES/FESP-MGEN, 2021. Champs enseignants : France.

Depp
DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

Note d'Information n° 21.38, 161 milliards d'euros consacrés à l'éducation en 2020 : 7,0 % du PIB, novembre 2021

La crise sanitaire, qui fait de 2020 une année particulière, a des répercussions importantes sur le financement des dépenses d'éducation et en modifie la structure.
Le rôle de l'État ainsi que celui des autres administrations publiques sont renforcés par différents dispositifs de soutien mis en place pour affronter la crise. En revanche, les ménages ont supporté de moindres dépenses d'éducation, notamment de cantine et d'internat à la suite de la fermeture des établissements pendant le premier confinement.
De même, la contribution des collectivités territoriales a reculé en 2020, année de l'entrée en vigueur de la réforme du financement de l'apprentissage et des élections municipales. La dépense moyenne pour un élève ou un étudiant s'établit à 8 900 euros. Elle croît avec le niveau d'enseignement allant de 6 980 euros pour un écolier, 9 850 euros pour un élève du second degré et 11 580 euros pour un étudiant. (…)

Paru au J.O. n°0271 du 21 novembre 2021

Décret n° 2021-1510 du 19 novembre 2021 améliorant le déroulement de carrière des IA - IPR et des inspecteurs de l'EN

Publics concernés : fonctionnaires appartenant au corps des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux.
Objet : modification du statut des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'EN.
Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le 1er janvier 2022, à l'exception des dispositions du chapitre II qui entrent en vigueur le 1er janvier 2023.
Notice : le décret a pour objet de revaloriser la grille indiciaire du corps des inspecteurs de l'éducation nationale. Il tire les conséquences de cette revalorisation quant aux modalités de reclassement des agents recrutés dans le corps et de promotion à la hors classe. Il opère également la linéarisation de l'échelon spécial de la hors classe du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux.

- **Texte associé :** Décret n° 2021-1511 du 19 novembre 2021 modifiant le décret n° 2009-1303 du 26 octobre 2009 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à certains corps et emplois relevant du ministère chargé de l'ÉN

Revue de Presse Snetaa-Fo © 2021